nécessaires pour l'armement de ses flottes ». Law en fit la place d'armes de la Compagnie d'Occident d'abord, puis de la Compagnie des Indes ; il commença par en exclure les bâtiments de la marine royale, puis répara les chantiers, en créa de nouveaux sur les bords du Scorf ; de grands et vastes magasins voûtés et couverts d'ardoises furent construits, une corderie et une mâture furent installés et tout fut combiné pour la plus grande commodité des vaisseaux, qui abordaient devant les magasins, y déchargeaient leurs cargaisons et recevaient immédiatement celles dont ils devaient à nouveau être emplis. A cette vaste organisation venaient s'ajouter de nombreux bureaux et une salle de ventes où les produits de la Compagnie étaient dès leur arrivée offerts au public afin d'éviter les frais onéreux du magasinage.

Cependant la spéculation qu'avait poussée follement les actions de Law commençait à devenir inquiète, les gros porteurs de billets se mettent à réaliser dès les premiers mois de 1720. Law comprit toute l'étendue du péril, il fit défense aux particuliers de garder plus de 500 livres en or ou argent, par arrêt du 27 février. Le 5 mars, il impose aux actions le cours de 9.000 livres en billets contre lesquelles elles pouvaient être immédiatement échangées. La 11 mars parut la déclaration annonçant que la monnaie d'or n'aurait plus cours à partir du 1er mai et la monnaie d'argent à la fin de 1720. Le 22 mars il ferme la rue Quincampoix. La chute cependant s'accélérait, le 21 mai, un arrêt réduit le prix des actions à 8.000 livres et annonce qu'elles seraient ensuite dans la période du 1er juillet au 1er décembre diminuées de 500 livres par mois, pour arriver à cette dernière date au cours de 5.000 livres. On sent qu'à ce moment Law perd complètement pied, l'émeute de la rue gronde, les denrées haussent, en vain réduit-il la valeur nominale des billets et révoque-t-il le 3 juin son arrêt sur la valeur du numéraire en monnaie ; le 21 juillet la banqueroute est totale et Law s'enfuit dans ses terres d'où il partit en Belgique en décembre.

Suivant Lémontey (1) les billets de banque se montaient alors à 3.070.930.400 livres, les autres effets étaient évalués à 3.200.000.000,

<sup>(1)</sup> Histoire de la Régence, loc. cit., p. 346.